

## ⑦ PROMOTION DE LA PRÉVENTION

- Préparation d'une journée « prévention - santé au travail » à destination des entreprises adhérentes.
- Elaboration et mise à disposition des entreprises de posters de sensibilisation à la prévention (bruit, TMS, CMR,...).

## ⑧ DÉMARCHE D'AMÉLIORATION CONTINUE

- Après l'obtention de la certification niveau 1 de la Démarche de Progrès en Santé au Travail, démarche d'amélioration continue, poursuite vers le niveau 2 de certification.

*Pour toutes précisions sur les actions présentées dans le plan d'activité 2011, contactez-nous, nous vous mettrons en relation avec le bon interlocuteur.*



## PLAN D'ACTIVITÉ - 2011 -



*En tant qu'adhérent de l'AIST 21, vous pouvez bénéficier d'un ensemble de services visant à la prévention des risques professionnels et à la protection de la santé de vos salariés au travail.*

*Régulièrement, de nouveaux services vous sont proposés.*

*A travers son plan d'activité pour 2011, l'AIST 21 vous informe des nouvelles prestations directes et indirectes mises à votre disposition.*

## ① RISQUES CHIMIQUES / CANCÉROGÈNES MUTAGÈNES ET TOXIQUES POUR LA REPRODUCTION (CMR)

- **Garages, imprimeries, métiers du bois, pressings :** information des entreprises sur les risques professionnels spécifiques et leur prévention.

## ② RISQUES PSYCHO-SOCIAUX (RPS)

- **Offre de services sur les RPS :** mise en œuvre de l'offre de services de l'AIST 21 sur les RPS : information des entreprises adhérentes et des partenaires intervenant dans le champ de la santé au travail sur l'offre de services, information des entreprises sur les RPS, leurs méthodes d'évaluation, de gestion et de prévention, accompagnement des entreprises dans leur prévention.

## ③ ACTIONS BRANCHES PROFESSIONNELLES SPÉCIFIQUES

- **Vétérinaires :** aide à la démarche de prévention avec notamment un outil informatique développé par l'AIST 21, VETORISK.



- **Aide et soins :** participation au salon dédié aux métiers de l'aide et des soins à la personne de janvier 2011 organisé à Dijon par la CARSAT Bourgogne Franche-Comté et la DIRECCTE Bourgogne.

- **Restaurants et boulangers-pâtisseries :** actions collectives d'information et de sensibilisation des TPE à leurs risques professionnels spécifiques et leur prévention.

## ④ MANUTENTION

- Elaboration d'un outil informatique interrégional d'aide à l'évaluation du port de charges : « calculatrice ergonomique » selon la norme NF X35-109 révisée.

## ⑤ RISQUE ROUTIER

- Information et sensibilisation sur les risques routiers et leur prévention, dans la suite de l'étude AIST 21 sur les conducteurs de véhicules légers.

## ⑥ DÉSINSERTION PROFESSIONNELLE

- **Eviter la désinsertion professionnelle** des salariés en arrêt de travail : en renforçant les échanges entre médecins du travail et médecins conseils de la Sécurité sociale.